

Champagne Picarde **info**

Numéro 1



décembre 2008

le journal de **votre communauté de communes**

ACTUALITÉ EN BREF

La Zone de Développement de l'Éolien (ZDE)

Le dossier de ZDE a été déclaré recevable par les services de l'Etat le 10 juillet 2008 et le Préfet a engagé la consultation des services et des communes limitrophes. Après achèvement de cette consultation, le dossier sera soumis à la Commission Départementale de la Nature, des Paysages, et des Sites.

Cette zone concerne les communes suivantes :

Secteur 1 : Ebouleau
Goudelancourt-lès-Pierrepont

Secteur 2 : Boncourt
Bucy-lès-Pierrepont
Lappion
Sainte-Preuve

Secteur 3 : Amifontaine
La Malmaison
Prouvais
Provilleux et Plesnoy



Les bâtiments artisanaux

Des locaux destinés à être loués à des artisans ont été construits à Juvincourt, Saint-Erme et Sissonne.

Une cellule de 144 m² est actuellement libre à Juvincourt. Par ailleurs, un nouveau programme de 3 cellules vient d'être livré à Liesse (2 cellules de 144 m², 1 cellule de 288 m²).

Les artisans intéressés par une location peuvent s'adresser à la Communauté de Communes : 03 23 22 36 80.



Les Multi-accueils jeunes enfants

La Communauté de Communes développe une politique en faveur de la petite enfance, elle en a confié la mise en œuvre à deux associations locales, l'Envol et Trotti' nous. Ces structures très souples permettent l'accueil selon deux formules :

- **en crèche** : les parents confient leur enfant régulièrement selon les modalités définies à l'avance,

- **en halte-garderie** : les enfants sont reçus occasionnellement pour permettre aux parents de se rendre libre pour faire des courses ou se rendre à un rendez-vous.



Les tout-petits aussi ont leur rentrée : c'est sous le regard attendri de papa et maman que les plus petits ont repris le chemin du Multi-Accueil (crèche, halte-garderie) l'Envol et Trotti'nous, à Marchais et Guignicourt, au sein de la Champagne picarde.

Accueillis par des professionnels de la petite enfance, les «plus grands» découvrent la magie de manipuler, le plaisir de jouer avec d'autres enfants, d'être à l'aise avec leur corps. Par le biais des comptines, des livres et histoires, ils s'initient au langage et à la découverte tandis que les jeunes nourrissons apprivoisent en douceur et à leur rythme, le monde qui les entoure. Beaucoup de projets se dessinent pour cette rentrée, mais chut ! les petits en auront la primeur...

L'Envol (gérée par l'Association d'Aide en Milieu Rural : ADMR) accueille les enfants de 3 mois à 6 ans, de 8 h à 18 h, du lundi au vendredi.

Tél : 03 23 80 50 21.

Trotti'nous (gérée par l'association Famille Rurale) accueille les enfants de 3 mois à 6 ans, du lundi au vendredi de 7h30 à 19h.

Tél : 03 23 25 08 37.

IMPORTANT

Au 1^{er} janvier vos déchets seront pris en charge par le SIRTOM (voir page 8)



LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Chères lectrices, chers lecteurs,

Une nouvelle équipe est en place depuis le 15 avril 2008, chacun a pris ses marques et s'est mis au travail. Nouvelle équipe, nouveaux élus, nouveau journal, au revoir le «ZOOM», bonjour «CHAMPAGNE PICARDE INFO», le journal de votre Communauté de Communes. Dans cette première parution, l'équipe tient à vous présenter la Communauté de Communes de la Champagne Picarde autrement que sous l'effigie de la redevance des ordures ménagères..... vous y trouverez son organisation, son personnel, ses services, ses activités. Un journal où vous pourrez découvrir votre territoire avec ses souvenirs, son histoire, ses lieux insolites, ses activités originales et son dynamisme associatif.

Nouvelle équipe, nouveau journal, nouvelle organisation, nouvelles réflexions. L'exécutif, le bureau, les membres des commissions travaillent avec énergie et sérieux sur les orientations et les objectifs pour les six années à venir.

Nous voulons optimiser nos services à la population, dynamiser notre politique culturelle, améliorer notre communication, travailler sur les énergies renouvelables, favoriser le développement économique, en un mot valoriser notre territoire.

Nous voulons étudier de nouvelles compétences pour apporter aux communes un soutien autre que financier, dans différents domaines comme l'urbanisme, l'assainissement autonome et l'assistance aux travaux de voirie.

Mais nous n'oublions pas les dossiers mis en place par nos prédécesseurs, la sortie autoroutière de l'A26 sur Saint-Erme, la zone de développement éolien, et le SCOT (schéma de cohérence territoriale) au niveau du Pays du Grand Laonnois.

En ce qui concerne le ramassage des ordures ménagères, notre adhésion au SIRTOM sera effective au 1^{er} janvier 2009, et se traduira par la fin de la redevance. Le financement de ce service se fera désormais sur notre budget général, c'est-à-dire sur nos produits fiscaux. Actuellement, les membres des commissions finances et environnement s'efforcent de trouver la répartition la plus juste possible. Des explications vous seront transmises par une communication nette et précise.

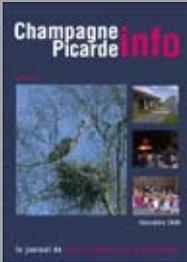
Des projets, des actions, des objectifs, tels sont les buts de la Communauté de Communes, tout en maîtrisant son budget. C'est aussi une équipe à votre écoute qui attend vos suggestions et vos remarques.

Unissons nos forces de travail et avec notre personnel compétent, mettons à profit notre volonté de réussir pour répondre à vos attentes. Donnons de la Communauté de Communes, une image vivante et dynamique, c'est avant tout, votre territoire.

À l'approche de la nouvelle année, permettez-moi de vous présenter mes vœux de joie, de santé et d'espérance pour 2009.

BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE.

Chantal CHEVALIER



Champagne Picarde Info
2 route de Montaigu
02820 Saint-Erme-Outre-et-Ramecourt
Tél. 03 23 22 36 80 - Fax 03 23 22 36 84
E-mail : info@cc-champagnepicarde.fr
Directeur de la Publication : Chantal Chevalier
Textes et photos : Commission communication
Conception graphique : Oktopuss - Laon
Impression : imprimerie Leclerc
Imprimé à 10000 exemplaires
Date de parution : Décembre 2008
Dépôt légal : en cours - ISSN : en cours

Sommaire

ACTUALITÉ EN BREF.....	P2
ÉDITO.....	P3
VIE DE LA CHAMPAGNE PICARDE.....	P4
ENVIRONNEMENT.....	P8
ANIMATION & CULTURE.....	P10
PATRIMOINE.....	P11

VIE DE LA CHAMPAGNE PICARDE

QU'EST-CE QUE LA CHAMPAGNE PICARDE ?

La Champagne Picarde existe maintenant depuis plus de 10 ans, mais les habitants connaissent-ils vraiment leur Communauté de Communes : élus, délégués et bureau communautaire, compétences, services à la population : petit rappel

... UN TERRITOIRE

La Communauté de Communes regroupe les 48 communes des cantons de NEUFCHATEL et de SISSONNE. L'adhésion des communes est volontaire.

... DES ELUS

Les décisions sont prises par le **CONSEIL COMMUNAUTAIRE** (voir pages 6 et 7) qui rassemble les 55 délégués élus par les 48 conseils municipaux. Chaque commune est représentée par 1 délégué jusqu'à 800 habitants, 2 délégués jusqu'à 1 600 habitants et 3 délégués au delà de 1 600 habitants. Liesse a donc 2 délégués, Sissonne, Guignicourt et Saint-Erme 3 délégués. Le Conseil Communautaire se réunit en moyenne une fois par mois.

Le Conseil Communautaire peut déléguer certaines de ses attributions au **BUREAU** (voir page 7) élu par celui-ci et composé :

- ▶ de la Présidente de la Communauté de Communes
- ▶ de 4 Vice-Présidents
- ▶ de 6 autres Membres

Le Bureau se réunit en moyenne une fois par mois.

L'EXECUTIF, qui rassemble la Présidente et les 4 Vice-Présidents, est chargé de la gestion des affaires courantes, et de l'instruction et de l'exécution des décisions du Conseil Communautaire. **Il se réunit une fois par semaine.**

LES COMMISSIONS, composées de délégués volontaires, sont des instances d'analyse et d'étude. Tous les projets appelés à être délibérés en Conseil Communautaire leur sont soumis au préalable pour avis. Elles sont au nombre de quatre :

- ▶ Finances, Administration générale
- ▶ Economie, emploi, formation
- ▶ Services à la population, culture et communication
- ▶ Aménagement de l'espace et préservation de l'environnement.



... DES COMPETENCES

Elles résultent d'un libre choix de la Communauté de Communes, qui s'exerce dans le respect du cadre législatif. Elles sont réparties en 3 groupes et concernent actuellement les domaines suivants :

GROUPE DE COMPETENCES OBLIGATOIRES :

■ Aménagement de l'espace :

Mise en œuvre d'un Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT). Création d'une Zone de Développement de l'Eolien (ZDE).

■ Actions de développement économique :

Restructuration de l'artisanat, du commerce et de l'agriculture, animation de l'économie locale. Création, équipement, promotion ou gestion de zones d'activités industrielles, tertiaires, artisanales ou touristiques dont elle a la maîtrise foncière.

GROUPE DE COMPETENCES OPTIONNELLES :

■ Protection et mise en valeur de l'environnement :

Collecte et traitement des ordures ménagères, mise en place et gestion d'une équipe d'entretien des espaces communaux, éducation à l'environnement. Création et entretien des sentiers pédestres délimités dans le topo-guide.

En outre, le Conseil Communautaire a fait le choix de se doter de nouveaux services répondant aux attentes de la population.

■ Animation en direction de la jeunesse :

centres de loisirs sans hébergement pendant les vacances scolaires.

■ Développement de services de proximité :

points villages, plates-formes informatiques, relais assistantes maternelles, multi-accueil collectif des jeunes enfants.

■ Culture :

dynamisation des bibliothèques, mise en place d'une saison culturelle.

■ Formation :

mise en place ou accompagnement de formations BAFA ou BAFD, d'ateliers de recherche d'emploi, de formations aux premiers secours.



... DES SERVICES

Le siège de la Communauté de Communes se trouve à Saint Erme à la Maison de la Champagne Picarde. Certains services sont décentralisés en raison de leur activité et pour être au plus près des usagers

- **Points Villages** nouvellement labellisés **Relais Services Publics** (renseignements tous services) : gare de Guignicourt (tél : 03 23 25 36 80) et Saint-Erme (tél : 03 23 22 31 90)

- **Accueils informatiques** (initiation et perfectionnement en informatique) : Liesse (tél : 03 23 22 03 66), Condé (tél : 03 23 25 89 12) et Saint-Erme (tél : 03 23 22 36 80)

- **Relais Assistantes Maternelles** (informations pour les parents et les assistantes maternelles) : permanences sur rendez-vous et sur différentes communes (tél : 03.23.22.36.81)

- **Activités d'éveil** (à destination des tout petits) : le mardi matin à Sissonne et le jeudi matin à Menneville

- **Centres de loisirs sans hébergement** : Guignicourt, Liesse, Pontavert, Saint-Erme, Sissonne (tél : 03.23.22.36.80)

- **Multi-accueil** (enfants jusqu'à 6 ans) : Guignicourt (tél : 03 23 25 08 37) et Marchais (tél : 03 23 80 50 21).

- **Saison culturelle** : des spectacles de qualité à proximité (tél : 03 23 22 36 80)

- **Équipe verte**

- **Déchetteries** : Guignicourt, Liesse, Mauregny, Pontavert, Sissonne.



... DES MOYENS FINANCIERS

Le budget total 2008 de la Communauté de Communes s'équilibre à 4 116 998€ en fonctionnement et à 1 139 836€ en investissement et se subdivise en quatre budgets :

■ Le budget général s'établit en dépenses de fonctionnement à 1 971 870€ pour la mise en œuvre de la totalité des actions.

Les principales recettes proviennent de dotations diverses (État essentiellement) pour 828 532€, des impôts locaux pour 645 477€ et des produits des services pour 198 400€.

La section d'investissement s'établit quant à elle à 667 269€ en dépenses et recettes.

■ Le budget annexe des bâtiments artisanaux (Liesse, Juvincourt, Sissonne).

La section de fonctionnement s'établit à 63 276€ et la section d'investissement à 307 669€.

■ Le budget annexe du local industriel de Saint Erme.

La section de fonctionnement s'établit à 144 902€ et la section d'investissement à 137 977€.

■ Le budget annexe du service «déchets ménagers».

La section de fonctionnement s'établit à 1 936 950€ pour 2008, et est financée par la redevance payée par les usagers (pour 90 %) et par le produit de la valorisation des déchets (10 %).

La section d'investissement s'établit à 26 921€.



VIE DE LA CHAMPAGNE PICARDE

VOS DÉLÉGUÉS COMMUNAUTAIRES

ÉLUS PAR VOS CONSEILS MUNICIPAUX (SUPPLÉANTS EN ITALIQUES).

AGUILCOURT

PRÉVOT Gérard
JULLMANN Martine

AMIFONTAINE

SERIN Denis
CHARDIN Alain

BERRY-AU-BAC

HALLIER Marie-Christine
DEBEAUFORT Gérard

BERTRICOURT

FENAUX Christian
BRÉJARD Nathalie

BONCOURT

GÉRARD Christian
SIMONARD Arnaud

BOUFFIGNEREUX

LECACHEUR Françoise
LECOQ Jean-Pierre

BUCY-LÈS-PIERREPONT

PROUVOST François
COULBEAUT Béatrice

CHAUDARDES

DENIS Adrien
DELATTE Patricia

CHIVRES-EN-LAONNOIS

DUCAT Philippe
BOURGEOIS Michel

CONCEVREUX

ANCIAUX Christel
HAUTUS Alain

CONDE-SUR-SUIPPE

COURTEFOIS James
DROITCOURT Frédéric

COUCY-LÈS-EPPES

CABON Joël
CARLIER Alain

COURTRIZY-ET-FUSSIGNY

MARIVAL Guy
LEROY Gilles

EBOULEAU

VAN DEN AVENNE Catherine
VAN DEN AVENNE Urbain

EVERGNICOURT

MENET Denis
BERSANO Fabrice

GERNICOURT

DROY Jean-Jacques
CAMIER Jean-François

GIZY

PHILIPPOT Claude
LAURENT Dominique

GOUDELANCOURT- LÈS-PIERREPONT

COTTE Jean-Pierre
WARZÉE Bernadette

GUIGNICOURT

TIMMERMAN Philippe
LAPORTE Christian
LIÉGEY Jacques
DAUGER Olivier
SIMON Colette
PARANT Odette

GUYENCOURT

TATTÉ Alain
POURREAU Béatrice

JUVINCOURT

BRILLOUET Denis
LACAILLE Arnaud

LAPPION

DUTERQUE Stéphanie
LIÉBENS Dominique

LIESSE

MESSIEUX Lionel
KULEMANN Sébastien
RÉMY Bruno
BERNARD Philippe

LOR

FÉRON Didier
ANCELIN Patrick

MACHECOURT

PINON Claire
CORNILLE Denis

MAIZY

CHEVALIER Chantal
GILET Rémy

LA MALMAISON

TAUFOUR Rémy
LICETTE Gérard

MARCHAIS

GAIGNE Gérard
TISSOT Jacques

MAUREGNY-EN-HAYE

DESGRIPPES Roger
ALLART Laurent

MENNEVILLE

BARTELS Patrick
JACQUEMARD Laurent

MEURIVAL

MARCHET Guy
BOUCHÉ Danièle

MISSY-LÈS-PIERREPONT

KLEIN Marie
FORT Nicole

MONTAIGU

MARTIN Michel
DE BROUWER Didier

MUSCOURT

SYLVESTRE Claude
PONCELET Didier

NEUFCHATEL-SUR-AISNE

LAPOINTE Annick
NOGAS André

NIZY-LE-COMTE

RENARD Hubert
MANÉRA Alain

ORAINVILLE

GENTILHOMME Christian
BENADASSI Michel

PIGNICOURT

BONNET Hubert
DALBERTO Françoise

PONTAVERT

ROBERT Hervé
HADERER Michel

PROUVAIS

COEZ André
LACOUR Hubert

PROVISEUX-ET-PLESNOY

BEGARD Claude
LACOUR Pascal

ROUCY

CONSTANT Jean-Philippe
FRANCOIS Jean-Marc

SAINT-ERME

CENS Guy
RÉMY Elisabeth
NORMAND Alain
RÉMY Michel
TILLAY Séverine
TOUPET Pierre

SAINTE-PREUVE

LARIVE Alain
DOYET Bruno

LA SELVE

LORAIN Alain
CRIJNS Julien

SISSONNE

LEBÉE Pierre-Marie
BERRIOT Marc
HOREMANS Philippe
TESTU Nicolas
BEAUVILLAIN Annick
ORLANDO Yves

VARISCOURT

ANDRÉ Georges
LEMOINE Alain

LA-VILLE-AUX-BOIS- LÈS-PONTAVERT

SAILLARD François
DEMOTIE Jackie

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

L'EXÉCUTIF



Chantal CHEVALIER
Présidente



Michel MARTIN
1^{er} Vice-Président chargé
des finances et de
l'administration générale.



Roger DESGRIPPES
2^e Vice-Président, chargé
de l'action économique,
de l'emploi et la formation.



Catherine VAN DEN AVENNE
3^e Vice-Présidente,
chargée des services
à la population, de la culture
et de la communication.



Christian LAPORTE
4^e Vice-Président
chargé de l'aménagement,
de l'espace
et de la préservation
de l'environnement.

LES AUTRES MEMBRES DU BUREAU COMMUNAUTAIRE (par ordre d'élection) :



Marc BERRIOT



Alain LORAIN



Joël CABON



Guy CENS

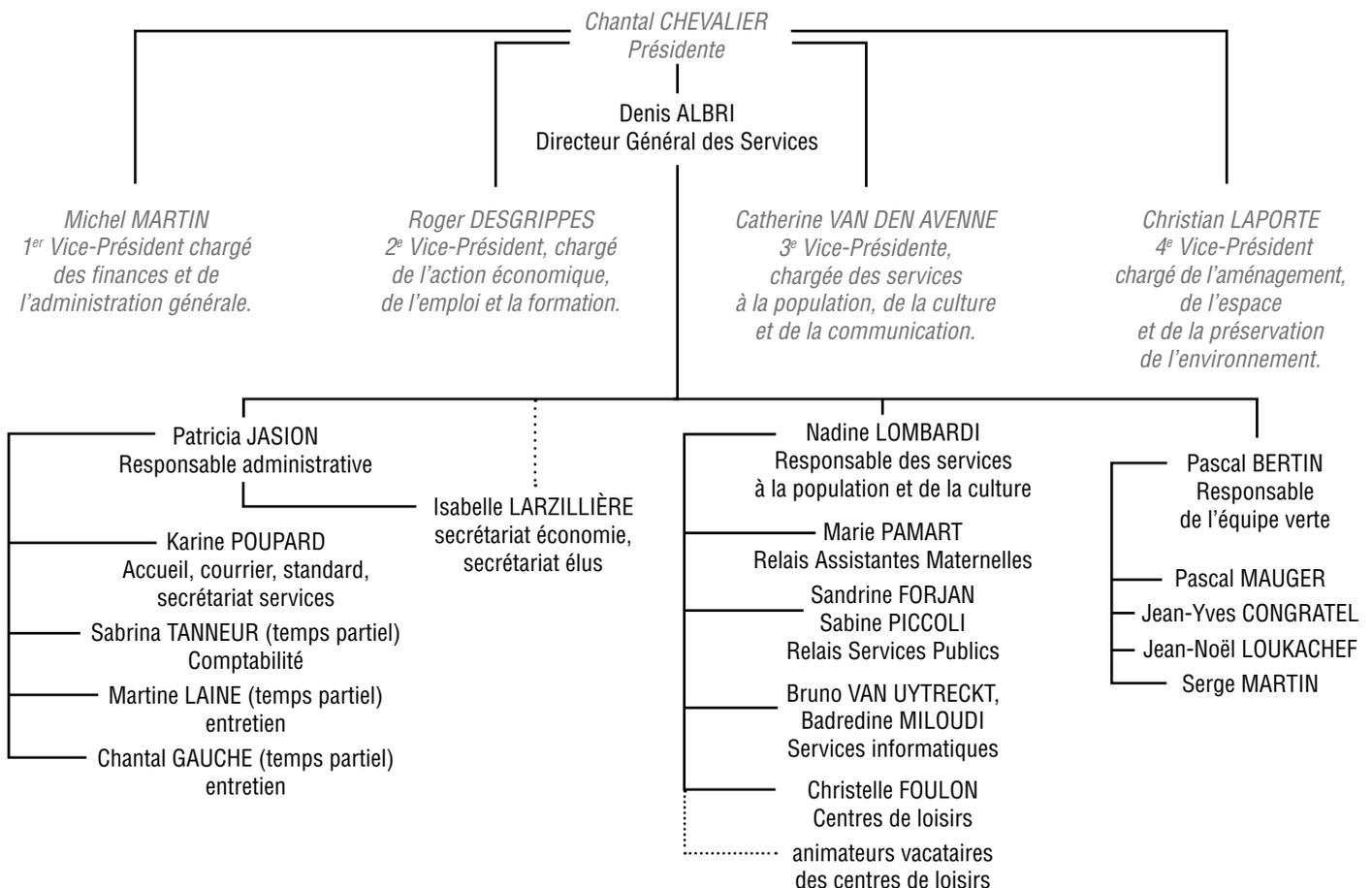


James COURTEFOIS



Rémy TAUFOUR

LE PERSONNEL



ENVIRONNEMENT

DU CHANGEMENT DANS LA COLLECTE VOS DÉCHETS

La Champagne Picarde adhère au Syndicat Intercommunal de Ramassage et Traitement des Ordures Ménagères (SIRTOM) au 1^{er} janvier 2009

CE QUI VA CHANGER

La collecte et le traitement des déchets ménagers ainsi que la gestion des déchetteries sont de la compétence de la Communauté de Communes de la Champagne Picarde. Par décision de l'ancien Conseil Communautaire, **cette compétence sera transférée au SIRTOM** de Laon au 1^{er} janvier 2009, dans le but d'apporter des services supplémentaires pour un coût équivalent.

Ce transfert entraînera **quelques modifications de nos habitudes** :

- ▶ Chaque foyer va être doté d'un bac à couvercle jaune recevant tous les déchets triés, habituellement collectés dans les caissettes jaunes et bleues,
- ▶ Chaque foyer possédant un jardin, sera doté d'un composteur individuel recevant les déchets de cuisine et les déchets verts,
- ▶ Le verre sera toujours à apporter au conteneur situé dans votre commune
- ▶ Les ordures ménagères résiduelles doivent être jetées dans votre poubelle traditionnelle,
- ▶ Les déchetteries restent à votre disposition sur le territoire avec des horaires d'ouverture amplifiés.

Le ramassage de vos déchets s'effectuera 1 fois par semaine pour vos Ordures Ménagères Résiduelles et 1 fois tous les 15 jours pour votre bac emballages et papiers.

Le ramassage des objets encombrants en porte à porte sera effectué 2 fois par an pour les personnes à mobilité réduite.

Au cours des mois de novembre et décembre 2008, des agents du SIRTOM sont passés dans toutes les maisons pour distribuer les bacs à déchets triés, des bacs à compost pour les personnes intéressées et pour donner des informations sur les nouveaux principes de collecte.

LE FINANCEMENT

La Redevance pour l'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM) ne sera plus perçue en 2009.

Il s'agit là d'une obligation légale du fait de l'adhésion de la Communauté de Communes au SIRTOM à compter du 1^{er} janvier 2009.

Il n'y aura donc plus de facturation semestrielle comme auparavant. En application des dispositions légales, le financement du service ne pourra être assuré en 2009 que par le produit des 4 taxes locales :

- ▶ Taxe d'habitation
- ▶ Foncier bâti
- ▶ Foncier non bâti
- ▶ Taxe professionnelle

Le produit nécessaire à l'équilibre du service sera compris dans les impôts locaux dont vous aurez à vous acquitter au titre de 2009.

Dans un souci d'équité fiscale, des simulations sont actuellement en cours pour parvenir au résultat le plus juste possible, le producteur de déchets devant être le payeur.



LES MODALITÉS DE COLLECTE

	ACTUELLEMENT	AU 1 ^{er} JANVIER 2009 AVEC LE SIRTOM
DÉCHETS MÉNAGERS	1 fois par semaine en sacs	1 fois par semaine en sacs ou contenant au choix
BIO DÉCHETS & DÉCHETS VERTS	Non collecté	Composteur fourni par le SIRTOM
EMBALLAGES	1 fois tous les 15 jours, caissette jaune	1 fois tous les 15 jours Bac jaune fourni par le SIRTOM
PAPIERS	1 fois tous les 15 jours, caissette bleue	
JOURS FÉRIÉS	Oui sauf Noël et 1 ^{er} janvier	Oui sauf 1 ^{er} Janvier 2009
HORAIRES	5 heures du matin	Après-midi
DÉCHETTERIES	84 heures par semaine, Fermées les jours fériés	130 heures par semaine, Fermées les jours fériés
ENCOMBRANTS	Une fois par an, point de regroupement contrat Emmaüs	Deux fois par an sur RDV en porte à porte pour les personnes à mobilité réduite
VERRE	Points d'apport volontaire	Points d'apport volontaire

*L'accès à toutes les déchetteries du SIRTOM est autorisé aux habitants de la Communauté de Communes (Festieux, Bourg-et-Co-min, Leully et Aulnois-sous-Laon)

LES HORAIRES DES DÉCHETTERIES

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
MAUREGNY	14h-18h		9h-12h		9h-12h 13h-17h		
PONTAVERT		14h-18h		14h-18h		9h-13h 14h-18h	
LIESSE-N-D		9h-12h 13h-18h	14h-17h	9h-12h 13h-18h		9h-12h 13h-18h	9h-12h
GUIGNICOURT		9h-13h 14h-18h	9h-13h 14h-18h		9h-13h 14h-18h	9h-13h 14h-18h	9h-12h
SISSONNE	9h-12h 13h-18h		9h-12h 13h-18h		9h-12h 13h-18h	9h-12h 13h-18h	9h-12h

L'ÉQUIPE VERTE

L'équipe verte est composée de 5 agents et intervient pour l'entretien des chemins de randonnée, ainsi qu'à la demande des 48 communes de la Communauté. Le programme est établi deux fois par an, à l'automne et au printemps. L'équipe assure également l'entretien courant du petit matériel et des véhicules.

Fin 2008, le service sera doté de deux nouveaux tracteurs pour l'élagage et le fauchage en remplacement d'anciens matériels.



ANIMATION & CULTURE

LES ORIENTATIONS 2008-2014

Suite à la volonté du Conseil Communautaire, d'assurer une visibilité à ses actions en termes d'objectifs et de moyens, les élus communautaires, lors de sa séance du 22 octobre 2008, ont adopté les orientations à suivre dans les domaines de l'animation, de la culture et de la communication.

POLE ANIMATION

Le pôle animation regroupe l'ensemble des politiques menées envers la petite enfance, la jeunesse, les adolescents.

■ La situation actuelle

Les centres de loisirs sont un des fleurons de la Champagne picarde depuis leur mise en place en octobre 2003. Par ailleurs, 7 ans sont passés depuis la dernière analyse des besoins de la population sur l'ensemble du territoire. Or depuis 5 ans, la population a changé, la demande s'est modifiée.

■ Le plan d'action

Il s'agit de réaliser une analyse des besoins qui couvrira les axes :

- ▶ Enfance, jeunesse
- ▶ Les adolescents
- ▶ Les points villages en termes de relais d'infos de la politique de la Champagne picarde.

Cette démarche aboutira à un schéma d'actions concrètes, chiffrées et planifiées à court, moyen et long terme, avec une prise en charge financière partielle dans le cadre du contrat enfance.

Cette analyse sera effectuée au cours du 1^{er} semestre 2009 sous forme de questionnaire auprès des familles, des élus, des animateurs, des partenaires, des personnels techniques.

Elle permettra d'assurer :

- ▶ Une offre répondant aux besoins des familles
- ▶ Une organisation et un suivi appliqués à tous les sites d'activités
- ▶ Une adéquation entre le service apporté et la maîtrise des coûts.



«Sur le dos d'une souris» le 9 novembre 2008 à Concreveux



Centre de loisirs sans hébergement été 2008



Sortie au Centre Georges Pompidou à Paris le 27 avril 2008



«Routabaga et ses amis» le 19 octobre 2008 à Marchais

POLITIQUE CULTURELLE

L'objectif est de mener avec nos différents partenaires, une politique visant à la **mise en place d'actions pour tous** : transmission du savoir, sensibilisation aux différentes pratiques artistiques, lecture publique et action culturelle. Deux axes ont été privilégiés :

■ L'animation culturelle

Poursuivre le développement d'une offre artistique de proximité et de qualité auprès des scolaires, des centres de loisirs et du tout public, organiser la conception, la mise en place, la communication en lien avec les différents partenaires.

■ La lecture publique

Une politique forte pour :

- ▶ Poursuivre l'animation, la coordination, la mise en réseau des bibliothèques en concertation et avec l'appui des structures locales existantes.
- ▶ Aider à prendre en compte les mutations de notre société et notamment la révolution numérique,
- ▶ Accroître et développer la rapidité de déplacements des documents,
- ▶ Soutenir, former les salariés et bénévoles des structures.

LES DÉBUTS DU CAMP DE SISSONNE

«Un bonjour du camp de Sissonne où je suis en manœuvres ...» Des cartes postales avec ces quelques mots, il y en eut sans doute des centaines de milliers, entre la fin du 19^e siècle et les années 1960... C'était l'époque où le nom de Sissonne était connu de tous les habitants des départements des 1^e et 2^e Régions militaires, et même plus loin encore...

Tout a commencé par le décret du 29 août 1895 qui créait un « champ régional de tir et de manœuvres » en expropriant pour 300 256 francs, 622 hectares sur les communes de Sissonne et de Lappion. Dès le 17 juillet 1896, le camp est prêt. Les soldats du 45^e régiment d'infanterie viennent à pied de Laon (ils sont en garnison à l'actuelle cité administrative) pour des exercices de feu de salve auxquels participe aussi le 87^e de Saint-Quentin.

■ Pourquoi un camp à Sissonne ?

Depuis la perte de l'Alsace-Lorraine en 1871, une nouvelle guerre avec l'Allemagne semble inéluctable. Le service militaire devient la règle pour tous en 1889, avec la fin du tirage au sort qui exemptait les « bons numéros ». Pour entraîner les conscrits et les réservistes, il faut à l'Armée de vastes espaces adaptés à la guerre de demain. Elle les trouve en Champagne dont les « terres à moutons » sont alors plutôt médiocres du point de vue agricole. Le camp de Sissonne est le petit frère de ceux créés, plus à l'Est, à Châlons-Mourmelon en 1856 ou à Mailly en 1902.

En moins de dix ans, et en une douzaine de décrets, la superficie du camp est portée à 6 028 hectares dont 2 900 sur la seule commune de Sissonne et 1 200 sur celle de Lappion. Mais La-Selve, La-Malmaison, Amifontaine, Saint-Erme et Nizy-le-Comte ont également dû céder des terrains, parfois au terme de longues contestations devant les tribunaux. Englobées dans le périmètre militaire, plusieurs exploitations agricoles sont rayées de la carte et les fermes réduites à l'état de vestiges. Celle de Jeoffrécourt avait appartenu à l'abbaye de Vauclair. Celle de Solféricourt avait été fondée en 1859, après la victoire de Solférino. Pendant les manœuvres, les soldats dorment sous des tentes. Les premières



(documents archives départementales de l'Aisne, fonds 18fi)

constructions permanentes ont été les cuisines, le poste de police, les magasins pour les vivres et les armes et un château d'eau. Après 1900, sont créés des quartiers constitués de baraquements et séparés par de larges avenues. Ce sont les quartiers d'Orléans (déformation d'Orient, un ancien hameau de Sissonne), des Thuillots (édifié en 1911), de la Malmaison et des Mines. En 1911, pas moins de 45 000 hommes passent au camp de Sissonne pour des périodes de manœuvres ou d'exercices. Un terrain d'aviation est aménagé dès 1912.

■ Un boom économique

Une activité militaire aussi importante ne peut manquer d'avoir des répercussions sur l'économie de Sissonne. De nouveaux commerces voient le jour : magasins d'articles militaires, coiffeurs, photographes, marchands de souvenirs et de cartes postales, lieux de détente et de plaisir... Le journaliste Ardouin-Dumazet note dès 1899 : « Le chemin du camp se borde de cabarets en planches et de cafés-concerts exploités par des industries de La Fère et de Reims. L'Eden-Concert a

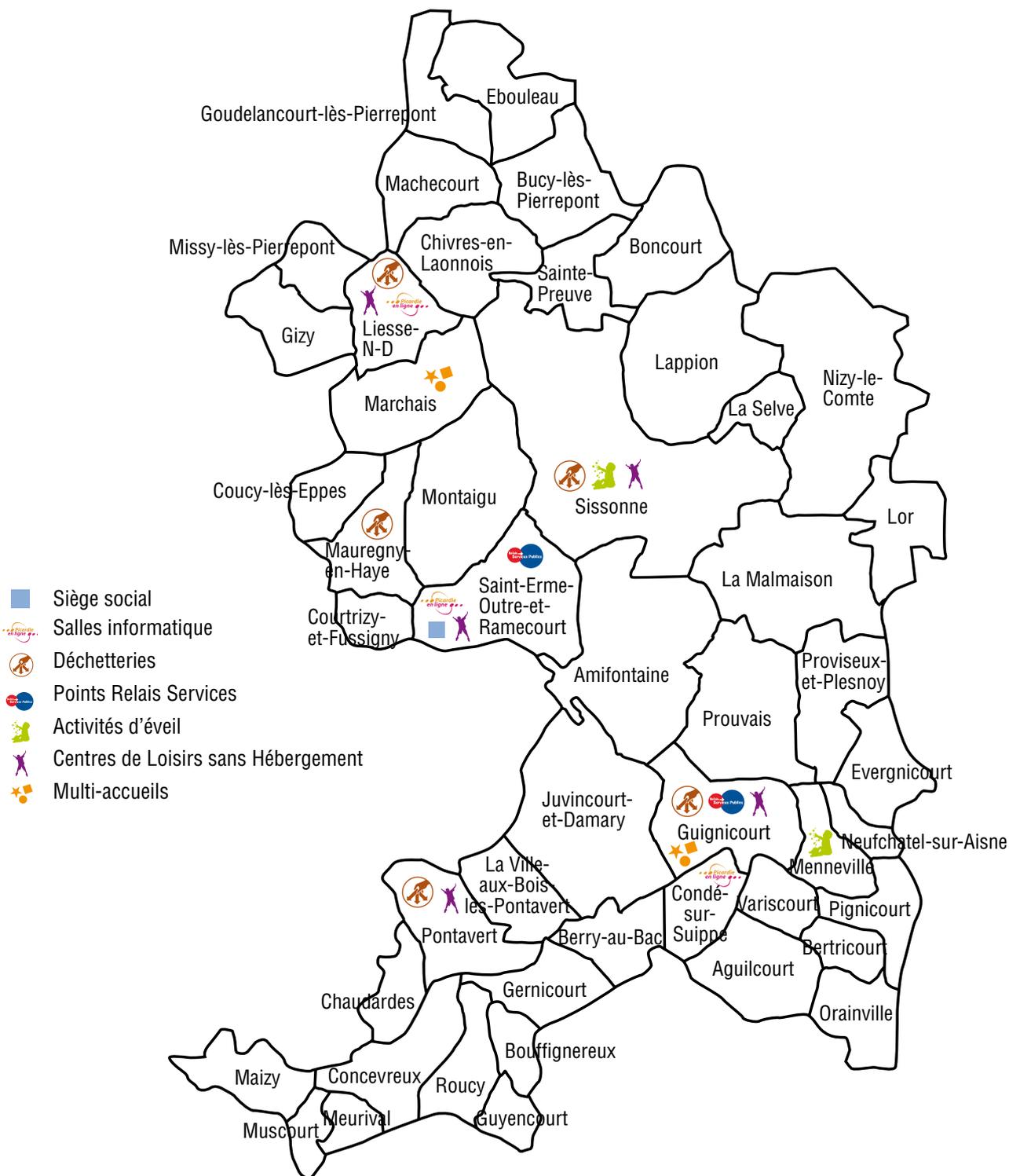
pour étoile Mlle Léa ; aux Variétés, c'est Madeleine de Biancourt. Plus modeste, le Casino-Concert ne met pas d'artiste en vedette »... C'est le début d'une prospérité qui culmine pendant l'entre-deux-guerres avec, en plus des troupes en manœuvres, l'installation d'une garnison permanente. En 1936, on recense à Sissonne 8 271 habitants dont 6 591 militaires.

Le 25 juin 1914, trois jours avant l'attentat de Sarajevo, un nouveau décret étend encore le camp de 212 hectares sur Saint-Erme et Amifontaine. Cinq semaines plus tard, les régiments en manœuvres à Sissonne partent défendre les frontières...

Guy MARIVAL



CARTE DES SERVICES DE LA CHAMPAGNE PICARDE



Communauté de communes
de la Champagne Picarde
2 route de Montaigu
02820 Saint-Erme-Outre-et-Ramecourt
Tél. 03 23 22 36 80 - Fax 03 23 22 36 84
www.cc-champagnepicarde.fr